REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 6 septembre 2021

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département des finances et des ressources humaines

L'Etat de Genève récompensé par le Swiss LGBTI-Label

L'Etat de Genève a reçu le Swiss LGBTI-Label, qui récompense sa politique d'inclusion, d'égalité et de diversité. Il s'agit de la première administration cantonale suisse à être distinguée pour ses efforts en faveur des personnes LGBTI dans la sphère professionnelle.

L'Etat de Genève a été récompensé par le Swiss LGBTI-Label pour son engagement visant à promouvoir la diversité et l'inclusion de toutes les identités au travail. Sur les sept champs d'action évalués, l'administration se distingue particulièrement dans:

- le développement de concepts et projets;
- les lignes directrices, stratégie et planification annuelle;
- les prescriptions légales, directives contraignantes et recommandations techniques;
- la communication externe et la coopération.

En tant qu'employeur, l'Etat de Genève est très attaché aux valeurs de respect et de bien-être pour l'ensemble de son personnel. Il s'efforce d'offrir un climat de travail sain et inclusif afin de prévenir les discriminations de toutes sortes.

Ainsi, depuis 2018, l'administration a mis en place une série de mesures pour l'égalité des personnes LGBTI, parmi lesquelles:

- la modification du règlement concernant les congés liés à la parentalité. Chaque couple peut désormais bénéficier d'un congé payé, indépendamment de son orientation sexuelle. De cette manière, l'Etat reconnaît pleinement les réalités et les diversités des structures familiales de son personnel et plus particulièrement celles des familles "arc-en-ciel";
- l'adoption d'une nouvelle politique RH basée sur la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et la diversité.

A plus large échelle, le besoin de renforcer l'égalité et la protection des personnes LGBTI contre les violences et les discriminations apparaît également sur le plan législatif. Le Conseil d'Etat a déposé un projet de loi spécifique sur l'égalité et la lutte contre les discriminations et les violences, qu'elles soient fondées sur le sexe, le genre, l'orientation affective et sexuelle, l'identité de genre, l'expression de genre ou l'intersexuation.

Le Swiss LGBTI-Label est un label de qualité pour les organisations basées en Suisse ou

pour les organisations suisses qui œuvrent pour l'égalité des personnes LGBTI au sein des entreprises. Il a été développé par les associations Network et Wybernet, avec l'aide des associations faîtières TGNS, Pink Cross, LOS, Familles arc-en-ciel et InterAction. Près d'une quarantaine d'entreprises ont déjà été labellisées en Suisse.

Lien vers le site du Swiss LGBTI-Label

Pour toute information complémentaire: Mme Nathalie Fontanet, conseillère d'Etat, en contactant Mme Tatiana Oddo Clerc ou M. Philippe Dunant, secrétaires généraux adjoints chargés de communication, DF, T. 022 327 98 21 / 076 527 73 17 ou 022 327 98 07 / 079 432 58 84.